



8050, avenue De Gaspé  
Montréal (Québec) H2R 2A7  
Téléphone : 514 596-5275  
Télécopieur : 514 596-3375

Procès-verbal  
**Séance du Conseil d'établissement**  
**École Hélène-Boullé**

Date : Lundi le 27 Janvier 2020  
Début de la séance : 18 h 30

**Membres présents :**

Isabelle Benoît, responsable du service de garde  
Elaine Caouette, enseignante  
Matthieu Duhaime, parent  
Marie-France Forest, parent, présidente  
Geneviève Marquis, parent  
Maeva Sparagna, Représentante du personnel de soutien  
Karine Vézina, Représentante des professionnelles  
Jamila Sadik, parent et représentante au comité des parents CSDM  
Karine Brunet, parent substitut  
Caroline Gagnon, enseignante  
Gillian Woodford, parent  
Francine Goyette, représentante de la communauté (Maison des grands-parents de Villeray).

**Direction :**

Patrick Béchard, directeur

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
L'ordre du jour est adopté tel que présenté.
- 2. Nomination d'un(e) secrétaire**  
M. Duhaime a été nommé secrétaire pour l'année 2019-2020 et agira à ce titre ce soir.
- 3. Vérification du quorum (art. 61, LIP)**  
Le quorum est atteint.
- 4. Parole au public (art.68, LIP)**  
Aucun public n'est présent.
- 5. Suivi du procès-verbal de la rencontre du 16 décembre 2019.**  
Aucun suivi.
- 6. Approbation du procès-verbal du CÉ du 16 décembre (art. 69, LIP)**  
Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

**7. Mot de la présidente**

Aucun élément autre que les points déjà prévus à l'ordre du jour de la rencontre.

**8. Mot de la direction**

Deux consultations de la CSDM seront faites lors du prochain CÉ selon les informations reçues par la direction. Ces items seront inclus à l'agenda le cas échéant.

**9. Désignation d'un nouveau membre représentant des parents (art.55, LIP)**

Suite à la démission de Mme Jamila Sadik, Mme Karine Brunet, membre substitut, est la seule à avoir manifesté son intérêt. Mme Brunet est donc désignée comme membre permanent.

**10. Désignation d'un nouveau membre représentant au comité des parents CSDM (art.55, LIP)**

Aucun parent disponible. La documentation sera donc transmise directement aux membres du CÉ.

**11. Projet éducatif**

Les rencontres du comité de mise-en-œuvre se poursuivent. Le plan d'action sera complété comme prévu pour la fin de l'année scolaire

**12. Suivi sur le projet d'agrandissement de l'école**

La 1<sup>ère</sup> rencontre du comité créé par le commissaire M. Kenneth George aura lieu avec la CSDM ce mercredi 29 janvier à 19 :00.

M. Étienne Stasse a été désigné par le CPEPE pour y représenter le personnel enseignant.

Mme Isabelle Benoit y représentera le Service de garde

Le CÉ approuve ce soir la désignation de M. Michael Schmitt comme deuxième représentant des parents sur ce comité.

Le CÉ convient que les sujets importants à discuter avec la CSDM sont les suivants :

- A) Évaluation des options de réduction de la population scolaire à l'école pour enrayer la surpopulation
- B) Évaluation des options pour augmenter temporairement l'espace disponible pour améliorer la situation dès la rentrée scolaire 2020-21
- C) Évaluation des options pour faire une mise-à-niveau des infrastructures de l'école, même avec une population scolaire alignée avec la capacité de l'école. Notamment, les besoins relatifs à l'ajout d'un gymnase de pleine grandeur, de locaux pour le Service de garde, d'une cour d'école adéquate et d'installations sanitaires aux étages devront être considérés (budgets de professionnels et de spécialistes et ceux sur la qualité de l'enseignement) soient considérés dans l'évaluation des diverses options.

**13. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique (art. 84, LIP) – information à propos de cette responsabilité**

Mme Forest explique aux membres les items que le CÉ devra approuver dans les prochaines rencontres et les responsabilités du CÉ sur ce sujet (exemple : gestion des récréations, grille horaire, etc.). Le CÉ du mois d'avril comportera ce point à l'agenda pour approbation.

**14. Consulter à propos des moyens de communication concernant les élèves. (art. 96.15, LIP)**

Ce sujet statutaire du CÉ est couvert par le Projet éducatif. Le CÉ sera à nouveau appelé à réévaluer les moyens de communications une fois le plan d'action complété.

**15. Programme Un livre à moi TD/Centre canadien du livre jeunesse**

La Banque TD propose à nouveau de distribuer gratuitement un livre aux enfants de 1<sup>ère</sup> année. Le CÉ approuve cette initiative et autorise la distribution des livres pour 2020-21.

**16. Suivi atelier gratuit pour parents CSDM (K. Brunet)**

Ce point est remis au prochain CÉ.

**17. Suivi atelier pour parents : Météo Intérieure (G. Marquis)**

Le plan d'action est en cours. Quelques enseignants ont débuté à utiliser davantage le programme dans leur classe, en plus des ateliers. On observe aussi que les élèves intègrent le langage et les concepts de l'atelier dans leur quotidien.

La date proposée pour la conférence aux parents est le 22 avril 2020.

L'invitation sera faite à tous les parents de l'école par courriel. L'atelier ciblera principalement les parents du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle et une communication supplémentaire sera faite pour cette population. Les parents des élèves inscrits à la maternelle pour 2020-21 seront aussi invités.

Les invitations seront envoyées vers la fin du mois mars avec des relances hebdomadaires.

**18. Références et ressources sur l'inclusion de contenus autochtones (G. Marquis)**

Suite à des préoccupations de parents et à des incidents passés, une liste de suggestions de contenus autochtones a été soumise au CÉ et à la direction afin de sensibiliser le personnel de l'école à la réalité et à la sensibilité des populations autochtones.

Le CÉ propose de soumettre cette question à une rencontre du personnel de l'école pour évaluer ce qui pourrait et devrait être utilisé pour sensibiliser les élèves et les parents.

**19. Mot du représentant des parents délégués au comité de parents CSDM**

Aucun représentant désigné.

**20. Mot des représentants du personnel enseignant**

Suivi à la discussion du dernier CÉ sur les récréations, les enseignants présentent les activités physiques volontairement mise-en-œuvre par les enseignants. Le document est présenté en Annexe 1. Le CÉ propose de résumer ces constats dans les prochains Info Hélène-Boullé pour informer les parents. Les enseignants continuent de se sensibiliser pour respecter les temps de récréation.

**21. Mot de la représentante du personnel de soutien**

Des ateliers sont en cours présentement sur le comportement attendu du mois, soit « résoudre les conflits de façon calme et pacifique ».

**22. Mot de la représentante des professionnels**

Pas de point supplémentaire.

**23. Mot de la représentante du personnel du service de garde**

Le budget a été soumis à la CSDM. La confirmation des enveloppes se fera en mars. Le comité des usagers s'est réuni en janvier. La mise-à-jour de la plate-forme éducative est déployée informellement en attendant la réalisation du graphisme. Les inscriptions aux activités parascolaires ont été discuté et des pistes de solutions sont à l'étude par le SDG.

Les améliorations à la promotion de la période d'inscription annuelle seront proposées pour améliorer le taux de réponse.

**24. Mot de la représentante de la communauté**

Mme Goyette rappelle l'implication de la Maison des grands-parents de Villeray à l'aide aux devoirs. Elle explique aussi que l'accompagnement des élèves se poursuit parfois lors du secondaire. La Maison des grands-parents est ouverte à d'autres activités avec l'école, comme par exemple la tenue de dîners à la Maison des grands-parents avec le service de garde.

**25. Mot de la représentante de l'OPP**

Les activités de vente des citrouilles et des paniers bio ont rapporté près de 1000\$. Comme ce montant ne couvrent pas tous les coûts des corridors actifs, d'autres options sont évaluées pour financer ce projet.

Les travaux de rénovation de l'école prévus par la CSDM font en sorte que la réfection de la cour ne pourra se faire avant 2023. Des discussions sont en cours avec la ville pour l'installation de clôtures dans la ruelle afin de sécuriser la zone pour un usage durant les périodes de dîner.

Le projet d'anglais a repris avec les parents bénévoles.

Le bazar sera de retour le 9 mai.

**26. Varia**

Pas de varia

**27. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 20 :46.